



Commission scolaire
du Fleuve-et-des-Lacs

CONSEIL DES COMMISSAIRES

SÉANCE DU 18 SEPTEMBRE 2007

VOLUME 10 - NUMÉRO 4

Procès-verbal de la séance régulière du conseil des commissaires de la Commission scolaire du Fleuve-et-des-Lacs tenue à la salle des commissaires le 18 septembre 2007 à 19 h 30 au 14, rue du Vieux-Chemin à Cabano.

Sont présents : Mesdames Lucie Bossé, Louise Cassistat, Chantal Desjardins, Marie-Jeanne Lebel, Micheline Lepage, Louise Malenfant, Anne-Marie Morin, Ghislaine Saint-Jean, Diane Valcourt, messieurs Alexandre Anctil-Bruneau, Donald Beaulieu, Claude Breault, France Dubé, Jean-Pierre Gagnon, Ghislain Morin, Guilmont Pelletier, commissaires, ainsi que mesdames Nicole Bouchard et Lise Ouellet, représentantes du comité de parents.

Sont aussi présents : Monsieur Serge Pelletier, directeur général, Daniel Beaulieu, directeur général adjoint, et madame Catherine Boulay, secrétaire générale.

Est absente : Madame Anne Basque, commissaire.

PRÉSIDENCE

Cette séance est tenue sous la présidence de monsieur Guilmont Pelletier, président.

OUVERTURE

Après vérification des présences, le quorum étant atteint, monsieur Guilmont Pelletier, président, souhaite la bienvenue aux personnes présentes et déclare la séance ouverte.

LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

IL EST PROPOSÉ par la commissaire, madame
Micheline Lepage, et résolu :

QUE l'ordre du jour soit adopté comme suit :

- 1.0 Ouverture de la séance
- 2.0 Vérification des présences
- 3.0 Lecture et adoption de l'ordre du jour
- 4.0 Lecture et adoption du procès-verbal de la séance extraordinaire du 14 août 2007 - # 2
- 5.0 Lecture et adoption du procès-verbal de la séance du 21 août 2007 - # 3
- 6.0 Rapport du comité de parents
- 7.0 Direction générale
 - 7.1 Correction de l'acte d'établissement de l'École Beaucourt - Saint-Eusèbe
 - 7.2 Autorisation du signataire pour l'avenant # 1 / Projet # 131715 au bail # 5706-02 avec la Société immobilière du Québec
 - 7.3 Entente sous seing privé - relocalisation de la canalisation du ruisseau Renouf
 - 7.4 Poste de direction adjointe dans le secteur de Squatec, Biencourt, Lac-des-Aigles
- 8.0 Varia
 - 8.1 Ajout au protocole d'intervention en milieu scolaire pour les élèves présentant un risque de choc anaphylactique dû à une allergie alimentaire ou à une piqûre d'insecte
 - 8.2 Maison familiale rurale du Bas-Saint-Laurent
 - 8.3 Remerciements
- 9.0 Période de questions
- 10.0 Prochaine séance
- 11.0 Clôture

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ (2007-144-CC)

LECTURE ET ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 14 AOÛT 2007 - # 2

IL EST PROPOSÉ par la commissaire, madame
Louise Malenfant, et résolu :

QUE la secrétaire générale soit dispensée de la lecture du procès-verbal de la séance extraordinaire du 14 août 2007 - #2, puisque les commissaires en ont reçu copie au moins 6 heures avant la tenue de la présente séance;

QUE le procès-verbal soit adopté comme rédigé.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ (2007-145-CC)

LECTURE ET ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE RÉGULIÈRE DU 21 AOÛT 2007 - # 3

IL EST PROPOSÉ par la commissaire, madame Lucie Bossé, et
résolu :

QUE la secrétaire générale soit dispensée de la lecture du procès-verbal de la séance régulière du 21 août 2007 - #3, puisque les commissaires en ont reçu copie au moins 6 heures avant la tenue de la présente séance;

QUE le procès-verbal soit adopté comme rédigé.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ (2007-146-CC)

RAPPORT DU COMITÉ DE PARENTS

Madame Lise Ouellet, représentante, souligne qu'il n'y a pas eu de réunion régulière du comité de parents. Toutefois, madame Ouellet présente et explique le Rapport annuel 2006-2007 du comité.

Les commissaires délibèrent sur différents sujets découlant de cette présentation.

CORRECTION DE L'ACTE D'ÉTABLISSEMENT DE L'ÉCOLE BEAUCOURT - SAINT-EUSÈBE

Le directeur général, monsieur Serge Pelletier, explique qu'il y a lieu de procéder à la correction de l'acte d'établissement de l'École Beaucourt – Saint-Eusèbe pour tenir compte de l'ajout d'un groupe de préscolaire 4-5 ans pour l'année scolaire 2007-2008 à l'École Beaucourt de Packington.

Après délibérations, la résolution suivante est adoptée :

CONSIDÉRANT l'offre de services de préscolaire à l'École Beaucourt de Packington pour l'année scolaire 2007-2008;

IL EST PROPOSÉ par le commissaire, monsieur Donald Beaulieu, et résolu :

DE modifier l'acte d'établissement 2007-2008 de l'École Beaucourt afin d'y inclure les services du préscolaire.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ (2007-147-CC)

AUTORISATION DU SIGNATAIRE POUR L'AVENANT # 1 / PROJET # 131715 AU BAIL # 5706-02 AVEC LA SOCIÉTÉ IMMOBILIÈRE DU QUÉBEC

Le directeur général, monsieur Serge Pelletier, rappelle que la Commission scolaire doit procéder à la signature d'un avenant au bail en vigueur avec la Société immobilière du Québec, concernant le local situé au 474, rue des Étudiants à Pohénégamook, occupé par le bureau du ministre, monsieur Claude Bécharde.

Après délibérations, la résolution suivante est adoptée :

CONSIDÉRANT le bail # 5706-02 en vigueur avec la Société immobilière du Québec pour le local situé au 474, rue des Étudiants à Pohénégamook;

CONSIDÉRANT la lettre d'entente intervenue le 30 avril 2007 qui stipule les conditions prévues à l'avenant # 1 / Projet # 131715;

IL EST PROPOSÉ par la commissaire, madame Marie-Jeanne Lebel, et résolu :

D'autoriser le directeur général, monsieur Serge Pelletier, ou la régisseuse aux Services administratifs, madame Jany Lévesque, à signer l'avenant # 1 / Projet # 131715 au bail # 5706-02 avec la Société immobilière du Québec.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ (2007-148-CC)

ENTENTE SOUS SEING PRIVÉ – RELOCALISATION DE LA CANALISATION DU RUISSEAU RENOUF

Le directeur général, monsieur Serge Pelletier, explique la demande de la Ville de Trois-Pistoles pour obtenir l'autorisation de déplacer la canalisation du Ruisseau Renouf qui passe actuellement sur la propriété de la Commission scolaire.

Après délibérations, la résolution suivante est adoptée :

CONSIDÉRANT que la Ville de Trois-Pistoles doit relocaliser la canalisation du Ruisseau Renouf afin de procéder à l'agrandissement de son centre culturel;

CONSIDÉRANT qu'une partie de cette relocalisation sera située sur une partie du lot 243 appartenant à la Commission scolaire du Fleuve-et-des-Lacs;

IL EST PROPOSÉ par la commissaire, madame Chantal Desjardins, et résolu :

D'autoriser la Ville de Trois-Pistoles à relocaliser la canalisation du Ruisseau Renouf sur une partie du lot 243 appartenant à la Commission scolaire du Fleuve-et-des-Lacs, aux conditions stipulées dans l'entente sous seing privé à intervenir entre les deux parties;

D'autoriser le président, monsieur Guilmont Pelletier, et le directeur général, monsieur Serge Pelletier, à signer, pour et au nom de la Commission scolaire, l'entente sous seing privé à intervenir avec la Ville de Trois-Pistoles et dont les conditions ont été présentées séance tenante.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ (2007-149-CC)

POSTE DE DIRECTION ADJOINTE DANS LE SECTEUR DE SQUATEC, BIENCOURT, LAC-DES-AIGLES

Le directeur général, monsieur Serge Pelletier, rappelle les démarches qui le conduisent à recommander l'engagement d'une candidate au poste de direction adjointe dans le secteur de Squatec, Biencourt, Lac-des-Aigles.

Après délibérations, la résolution suivante est adoptée :

CONSIDÉRANT la recommandation de la direction générale;

IL EST PROPOSÉ par le commissaire, monsieur Claude Breault,
et résolu :

QUE la Commission scolaire du Fleuve-et-des-Lacs engage madame Fabienne Patoine à titre de directrice adjointe dans le secteur de Squatec, Biencourt, Lac-des-Aigles, selon les termes d'un contrat à durée déterminée à compter du 24 septembre 2007 jusqu'au 30 juin 2008;

D'autoriser le directeur général, monsieur Serge Pelletier, à signer, pour et au nom de la Commission scolaire, le contrat inhérent.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ (2007-150-CC)

AJOUT AU PROTOCOLE D'INTERVENTION EN MILIEU SCOLAIRE POUR LES ÉLÈVES PRÉSENTANT UN RISQUE DE CHOC ANAPHYLACTIQUE DÛ À UNE ALLERGIE ALIMENTAIRE OU À UNE PIQÛRE D'INSECTE

Le directeur général, monsieur Serge Pelletier, présente la mise à jour qu'il y a lieu de faire au protocole existant et qui s'intitule «Protocole d'intervention en milieu scolaire pour les élèves présentant un risque de choc anaphylactique dû à une allergie alimentaire ou à une piqûre d'insecte».

Après délibérations, la résolution suivante est adoptée :

CONSIDÉRANT le Protocole d'intervention en milieu scolaire pour les élèves présentant un risque de choc anaphylactique dû à une allergie alimentaire ou à une piqûre d'insecte en vigueur;

CONSIDÉRANT qu'une mise à jour s'avère nécessaire;

IL EST PROPOSÉ par le commissaire, monsieur Donald Beaulieu, et résolu :

QUE la Commission scolaire du Fleuve-et-des-Lacs fasse la mise à jour proposée séance tenante au Protocole d'intervention en milieu scolaire pour les élèves présentant un risque de choc anaphylactique dû à une allergie alimentaire ou à une piqûre d'insecte;

D'autoriser la direction générale ou la direction des Services complémentaires et de l'adaptation scolaire à signer, pour et au nom de la Commission scolaire, tout protocole à mettre en place au besoin.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ (2007-151-CC)

MAISON FAMILIALE RURALE DU BAS-SAINT-LAURENT

Le commissaire, monsieur Alexandre Anctil-Bruneau, désire des informations par rapport à l'implication de la Commission scolaire dans le projet d'implantation de la Maison familiale rurale du Bas-Saint-Laurent à Saint-Clément.

Le président explique les rôles et les obligations des divers intervenants dans ce dossier et précise que l'implication de la Commission scolaire ne se fera qu'au niveau pédagogique seulement.

Les commissaires délibèrent sur le sujet.

REMERCIEMENTS

Le directeur général, monsieur Serge Pelletier, souligne que monsieur André Saint-Amand, analyste financier à la Direction des opérations financières aux réseaux du MELS, prendra sa retraite à compter du 5 octobre prochain. Monsieur Saint-Amand a travaillé en étroite collaboration avec les Services financiers de la Commission scolaire durant plusieurs années.

Après délibérations, la résolution suivante est adoptée :

IL EST PROPOSÉ par le président, monsieur Guilmont Pelletier, et résolu :

QUE la Commission scolaire du Fleuve-et-des-Lacs remercie Monsieur André Saint-Amand, analyste financier à la Direction des opérations financières aux réseaux du MELS, pour le support et la collaboration qu'il a apportés à l'organisation durant plusieurs années et lui souhaite une très bonne retraite.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ (2007-152-CC)

PÉRIODE DE QUESTIONS

Le commissaire, monsieur Claude Breault, désire des informations sur l'acquisition de la permanence pour un employé syndiqué et à partir de quand celui-ci devient membre de son syndicat.

Le directeur général, monsieur Serge Pelletier, donne les renseignements nécessaires.

PROCHAINE SÉANCE

Conformément aux dispositions de l'article 160.1 de la Loi sur les élections scolaires, le mandat des commissaires est suspendu à compter du 30 septembre 2007 en vue de la tenue de l'élection scolaire générale du 4 novembre prochain.

CLÔTURE

L'ordre du jour étant épuisé, **IL EST PROPOSÉ** par le président, monsieur Guilmont Pelletier, et résolu :

QUE la présente séance soit close.

ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ (2007-153-CC)

[SIGNÉ]

Monsieur Guilmont Pelletier, président

[SIGNÉ]

Madame Catherine Boulay, secrétaire générale